



Notre-Dame de Sion Paris

Sous contrat d'association

61 rue Notre-Dame des Champs

75006 Paris

01 44 32 06 70

www.sion-paris.fr

Etude surveillée au collège

6^e, 5^e, 4^e, 3^e

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous proposons, chaque année, la possibilité d'assurer à nos élèves une continuité entre le travail effectué en classe et cours et leur travail personnel, prenant la forme d'une étude surveillée par notre équipe d'éducateur de vie scolaire.

PRINCIPES GENERAUX

L'étude du collège s'adresse aux élèves de **Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième, elle est conduite par des personnes référentes déjà connues de nos élèves, au sein de l'établissement.**

- **Pendant l'étude surveillée**, sous la responsabilité de Notre-Dame de Sion, assurée par nos éducateurs de vie scolaire, les élèves bénéficient d'un horaire fixe et d'un lieu silencieux pour consacrer à leur travail personnel et faire leurs devoirs en autonomie. Les élèves peuvent bien sûr solliciter l'éducateur en cas de besoin. L'étude a lieu les **Lundi, Mardi et Jeudi de 16h30 à 18h à compter du lundi 12 septembre 2022 jusqu'au jeudi 08 juin 2023 inclus.**

(Voir les conditions ci-dessous)

- Les éducateurs de l'étude disposent d'un cahier de suivi. Ils consignent, pour chaque séance, le nom des éventuels absents et retardataires ainsi que tout élément qu'ils jugent utiles concernant le travail et le comportement des élèves. Ce cahier est consultable à tout moment par le Directeur, les responsables de niveau, les professeurs principaux et tout professeur qui le désire.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Pour garantir le bon fonctionnement de ce temps privilégié et assurer une meilleure efficacité, il est indispensable que les modalités suivantes soient respectées :

Assiduité. En cas d'absence prévue, l'élève devra présenter le matin même à la conseillère d'éducation, Mme Pyjecki, un justificatif écrit de ses parents. En cas d'absence injustifiée, celle-ci contacte immédiatement les familles.

Ponctualité. Les retards ne sont pas admis.

Travail. Nous attendons des élèves inscrits, un travail soutenu et efficace : ce temps d'étude doit permettre à chacun de reprendre les cours de la journée, de se mettre à jour, de préparer et d'anticiper les cours à venir. Le travail en groupe (préparation d'un exposé, d'oraux, révision en vue du devoir sur table) pourra être autorisé ponctuellement, dans une salle spécifique et avec l'accord des éducateurs.

Silence et concentration. Chaque élève doit être en possession de son propre matériel (manuels, accessoires...). Des dictionnaires sont mis à la disposition des élèves. Les échanges de matériel et la communication entre élèves sont à éviter afin de préserver une ambiance studieuse.

Les élèves ont la possibilité de GOUTER (prévoir une petite collation) avant l'étude (de 16H10 à 16H30).

**Nous rappelons qu'il est strictement interdit de sortir de l'établissement
entre la fin des cours et le début de l'étude.**

Restant à votre disposition pour toute question, veuillez croire, chers parents, à nos sentiments les meilleurs.

La Direction du Collège

Etude Surveillée au collège - Tarifs

2 soirs par semaine : 614 euros pour l'année

3 soirs par semaine : 713 euros pour l'année

Inscription via le lien suivant

[Microsoft Forms](#)



Microsoft Forms

Réponse souhaitée avant le jeudi 8 septembre 2022